



École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

Valeurs à l'école : Collaboration, Respect, Engagement

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Destinataire : Membres du Conseil d'établissement

Date : Mercredi 28 septembre 2022, 17h00
Classe de madame Ariane

Objet : Conseil d'établissement



PROCÈS-VERBAL

ÉTAIENT PRÉSENTS

Dominique Coulombe, parent

Avril Hamel-Jolette, parent

Sonia Tremblay, parent

Caroline Gauthier, parent

Myriam Jodoin, technicienne du service de garde

Claudette Trudeau, enseignante

Stéphanie Martin, enseignante

Annie Campeau, enseignante

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Gabriel Duquette, directeur

PUBLIC

Aucun public

1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue et présentation des membres

1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance

Gabriel Duquette accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

1.2 Nomination d'un(e) secrétaire

Gabriel Duquette sera le secrétaire pour l'année scolaire 2022-2023.

1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est projeté à l'écran et lu par Gabriel Duquette. Il est proposé par Avril Hamel-Jolette d'ajouter le sujet : 4.7 Musique lors de l'activité Nomad-Fit. Comme nous manquons de temps, Gabriel Duquette propose de contacter madame Avril pour en discuter.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu **à l'unanimité**

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

CÉ #28-09-2022-01

CÉ #28-09-2022-02

1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 15 juin 2022

Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Annie Campeau souligne que monsieur William apparaît à deux reprises dans la section des membres. Nous ferons la correction.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu à l'unanimité

D'ADOPTER le procès-verbal avec la correction proposée.

1.5 Suivis de la rencontre du 15 juin 2022

Aucun suivi

1.6 Présentation du rôle des membres et mandats du CÉ 2022-2023

Gabriel Duquette présente le rôle et les mandats du conseil d'établissement. Il indique également qu'il est obligatoire de suivre la formation pour les membres du conseil d'établissement. Tous les documents sont déposés dans notre Teams.

2. Parole au public

3. Adoption et approbation

3.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence du CÉ 2022-2023

Caroline Gauthier propose Dominique Coulombe afin qu'elle agisse à titre de présidente du conseil d'établissement. Dominique Coulombe accepte la proposition.

Dominique Coulombe propose Avril Hamel-Jolette afin qu'elle agisse à titre de vice-présidente du conseil d'établissement. Avril Hamel-Jolette accepte la proposition.

EN CONSÉQUENCE, elles sont élues à l'unanimité

3.2 Activité spéciale – Classe de madame Ariane (approbation)

Des élèves du groupe à madame Ariane présentent un projet aux membres du conseil d'établissement. Ils souhaitent organiser une soirée et dormir à l'école le 21 octobre 2022. Des jeux seront planifiés et les participants mangeront de la pizza pour le souper et ils apporteront leur déjeuner. Les parents des élèves participants devront autoriser leur présence en utilisant le formulaire à cet effet. Madame Ariane assurera la surveillance de l'activité et respectera les règles à suivre lors d'un événement qui implique le coucher d'élèves dans un établissement. Il est proposé d'approuver l'activité à la condition de désigner une personne de garde (en plus de madame Ariane).

Les membres du CÉ échangent à ce sujet

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Caroline Gauthier, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER la tenue de l'activité telle que présentée.

CÉ #28-09-2022-03

CÉ #28-09-2022-04

CÉ #28-09-2022-05

3.3 Règles de régie interne (adoption)

Gabriel Duquette présente les règles de régie interne du conseil d'établissement. La section des membres substitués a été mise à jour.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu **à l'unanimité**

D'ADOPTER les règles de régie interne avec les deux modifications.

3.4 Évaluation du projet éducatif (adoption)

La LIP prévoit aux articles 74, 75 et 83 que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation. Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.

Gabriel Duquette présente l'état de situation. Les membres du conseil d'établissement procèdent à l'évaluation du projet éducatif. Pour chaque objectif, les membres déterminent si celui-ci est en voie de réalisation, demeure à surveiller ou des actions sont requises pour corriger la situation.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Stéphanie Martin, il est résolu **à l'unanimité**

D'ADOPTER l'évaluation du projet éducatif.

CÉ #28-09-2022-06

3.5 Dépôt de l'encadrement des modalités pour les activités et les sorties (approbation)

Gabriel Duquette présente l'encadrement des modalités pour les activités et les sorties. Aucune modification n'est proposée.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Sonia Tremblay, il est résolu **à l'unanimité**

D'APPROUVER l'encadrement des modalités pour les activités et les sorties.

CÉ #28-09-2022-07

3.6 Activités et sorties (approbation)

Gabriel Duquette dépose et présente le projet des activités et sorties pour l'année scolaire 2022-2023. Toutes les activités et les sorties seront payées par des mesures du MÉQ (à l'exception de la croisière pour les élèves de 6^e année). En conséquence, aucune facture ne sera transmise aux parents relativement aux activités et aux sorties. Nous procéderons à un sondage afin d'obtenir l'autorisation des parents.

Cette année, nous constatons une difficulté marquée avec les transporteurs. La pénurie de chauffeurs nous empêchera peut-être d'effectuer certaines sorties.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Avril Hamel-Jolette, il est résolu **à l'unanimité**

D'APPROUVER les activités et les sorties pour l'année scolaire 2022-2023.

CÉ #28-09-2022-08

	<p>3.7 Dérogations occasionnelles à l'horaire de classe habituel (approbation) <i>Gabriel Duquette présente les deux propositions de résolutions suivantes :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <i>Sorties et activités à l'extérieur de l'école (alentour de l'école)</i> <i>Il est proposé de permettre aux enseignants(es) d'organiser des sorties et/ou activités à l'extérieur du terrain de l'école durant l'année scolaire 2022-2023, et ce, avec avis préalable à la direction et étant entendu que les enseignants ont obtenu une autorisation des parents des élèves de leur classe à cet effet.</i> <i>Dérogations occasionnelles à l'horaire de classe habituel (fêtes et activités spéciales à l'école)</i> <i>Il est proposé de permettre aux enseignants(es), durant l'année scolaire 2022-2023, de déroger occasionnellement, avec l'autorisation de la direction, à l'horaire de classe habituel et à la grille-matière lors de fêtes et d'activités spéciales organisées à l'école ou dans leur classe.</i> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition Sonia Tremblay, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'APPROUVER les deux dérogations occasionnelles à l'horaire de classe habituel.</p>
<p>CÉ #28-09-2022-09</p>	
	<p>3.8 Activités parascolaires (approbation) <i>Cette année, monsieur Denis, spécialiste en éducation physique, offrira des activités à l'heure du midi (hockey balle).</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Avril Hamel-Jolette, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'APPROUVER les activités parascolaires telles que présentées.</p>
<p>CÉ #28-09-2022-10</p>	
	<p>3.9 Budget CÉ <i>Gabriel Duquette indique que le budget du conseil d'établissement est de 351\$. Il est proposé d'offrir un goûter aux membres lors de la séance du mois de juin. L'intention est de souligner le travail des membres du conseil d'établissement.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Avril Hamel-Jolette, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'ADOPTER le budget du conseil d'établissement.</p>
<p>CÉ #28-09-2022-11</p>	
	<p>3.10 Commandites (approbation) <i>Madame Caroline a sollicité notre député, monsieur Stéphane Bergeron, ainsi qu'un parent travaillant chez MANAC. Ces commandites serviront à couvrir les dépenses liées au transport afin que les élèves du préscolaire puissent visiter à trois reprises le Mont-Saint-Bruno.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Stéphanie Martin, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'APPROUVER les deux commandites telles que présentées.</p>
<p>CÉ #28-09-2022-12</p>	

CÉ #28-09-2022-13

3.11 Calendrier des rencontres

Gabriel Duquette propose les dates suivantes :

28 septembre

26 octobre

30 novembre

1er février

29 mars

26 avril

24 mai

14 juin

Les membres du CÉ échangent à ce sujet

EN CONSÉQUENCE, sur proposition d'Avril Hamel-Jolette, il est résolu à l'unanimité

D'APPROUVER les dates de nos séances du conseil d'établissement.

4. Informations et affaires nouvelles

4.1 Covid-19

Les dernières consignes applicables en milieu scolaire seront transmises dans l'Info-Parents du mois d'octobre.

4.2 Mandats de l'O.P.P.

Deux parents sont membres de l'O.P.P. Mesdames Marie-Ève Bertrand et Marie-Noëlle Laferrière. Les membres réfléchiront à des mandats pour les membres de l'O.P.P. Nous y reviendrons plus tard au courant de l'année scolaire.

4.3 Coordonnées des membres du CÉ

Les coordonnées des membres du conseil d'établissement ont été remises.

4.4 Antécédents judiciaires

Gabriel Duquette remet aux membres le formulaire de déclaration des antécédents judiciaires. Les membres parents le remplissent sur place.

4.5 Formulaire de dénonciation d'un conflit d'intérêts pour un membre d'un conseil d'établissement

Gabriel Duquette remet aux membres le formulaire de dénonciation d'un conflit d'intérêts. Les membres parents le remplissent sur place.

5. Parole à la direction

Gabriel Duquette indique être fier de l'équipe-école. La rentrée scolaire s'est bien déroulée. Le climat de travail est agréable.

6. Parole à la technicienne au service de garde

Myriam Jodoin souligne l'excellent travail des éducatrices. Il s'agit d'un début d'année positif, mais exigeant. La pénurie de personnel complique l'organisation du service de garde.

7. Parole aux enseignants

Les enseignants(es) soulignent le succès de la fête de la rentrée. Il s'agit d'une activité très intéressante (maïs et Nomad-Fit).

8. Parole aux parents

Les parents remercient le personnel pour le travail réalisé depuis le début de l'année scolaire.

<p>CÉ #28-09-2022-14</p>	<p>9. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP <i>Sonia Tremblay indique qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité pour le moment.</i></p> <p>10. Sujets divers Aucun sujet divers</p> <p>11. Levée de l'assemblée <i>Tous les sujets ont été traités.</i></p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu à l'unanimité</p> <p>D'APPROUVER la levée de la séance à 18h39.</p> <p>_____ (signature) Dominique Coulombe, présidente</p> <p>_____ (signature) Gabriel Duquette, directeur</p>
---------------------------------	--